

Déclaration sur l'honneur



DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Je soussigné (e) certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sur cette demande ainsi que les documents joints sont exacts, et autorise la CAFAT à communiquer les renseignements les concernant.

A , le

Signature du demandeur Signature du co-demandeur, co-locataire (conjoint ou autre)

« Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir, faire obtenir, tenter d'obtenir ou tenter de faire obtenir, l'aide au logement est puni d'une amende de 530 000 F CFP pouvant être portée au double en cas de récidive » (Art 13 de la loi du Pays portant création d'une aide au logement).

Cadre réservé au FSH

N° de dossier : Date de dépôt :

Première demande Révision Renouvellement Relogement
 Monoparental Retraite BNF / ANF DG

Identité

N° Tiers :

Demandeur	Co-demandeur, Co-locataire (conjoint ou autre)
<input type="radio"/> Mlle <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M N° Cafat :	<input type="radio"/> Mlle <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M N° Cafat :
Nom :	Nom :
Nom de naissance :	Nom de naissance :
Prénoms :	Prénoms :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Nationalité :	Nationalité :
N° de téléphone :	N° de téléphone :
Adresse actuelle :	

Situation familiale

Demandeur	Co-demandeur, Co-locataire (conjoint ou autre)
<input type="radio"/> Marié <input type="radio"/> Concubin <input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Séparé <input type="radio"/> Veuf <input type="radio"/> Divorcé <input type="radio"/> Pacsé	<input type="radio"/> Marié <input type="radio"/> Concubin <input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Séparé <input type="radio"/> Veuf <input type="radio"/> Divorcé <input type="radio"/> Pacsé

Autres personnes vivant au foyer
Indiquez toutes les personnes qui vivent au foyer (autres que vous-même et le co-demandeur)

Nom, prénom	Naissance		Lien de parenté	A CHARGE Oui • Non Garde Alternee	Activité
	Date	Age			

La demande est recevable lorsque les pièces justificatives demandées sont fournies.

